

Edito

De l'exigence interdisciplinaire

Après ses deux premiers numéros dont les dossiers étaient consacrés l'un aux "Cadres", l'autre aux "Toxicomanies", FAIRE SAVOIRS franchit, avec ce numéro "Camargues", une nouvelle étape dans son projet éditorial, confirmant notamment sa volonté de prendre part – avec modestie, certes, mais détermination – à un débat aujourd'hui central : celui de l'interdisciplinarité .

Cette question est aujourd'hui, on le sait, un des thèmes majeurs des discours sur le développement de la recherche et des connaissances. Et l'on ne peut que saluer, à cet égard, le fait que le CNRS définisse désormais l'interdisciplinarité comme un de ses axes stratégiques prioritaires : parmi les « trois grandes priorités (qui) se dégagent à l'horizon des cinq prochaines années », figure en effet en tête « la priorité centrale accordée, au sein de l'organisme, à la pratique et à la pensée de l'interdisciplinarité » (Projet d'établissement du CNRS, février 2002). On retrouve des préoccupations similaires dans bien d'autres instances. C'est notamment le cas du 6^e PCRD (Programme Cadre de R&D, de l'Union Européenne), où, y compris s'agissant des Sciences de l'Homme et de la Société, – ce qui est relativement nouveau – l'interdisciplinarité est affirmée comme une exigence de base du développement scientifique. Et c'est, de la même façon, le développement de l'interdisciplinarité au sein des Sciences de l'Homme et de la Société que met en avant l'Action Concertée Incitative « Terrains, Techniques, Théories », du Ministère de la Recherche.

Les exemples pourraient être multipliés et se pose alors la question : pourquoi tant d'insistance ? Cette question mérite d'autant plus d'être posée que ces discours sont pleins de contrastes. L'interdisciplinarité est, au niveau des principes, généralement considérée comme un bien, voire une nécessité, parfois comme une évolution inéluctable. Mais dans le même temps, force est de constater qu'on la pratique peu, voire qu'on l'a

considère souvent comme étant finalement dénuée de faisabilité. Certains avancent même qu'on en parle, soit pour couvrir le fait qu'on ne la pratique pas, soit pour masquer les échecs des tentatives auxquelles elle a donné lieu.

Une chose semble certaine. C'est la liaison forte, organique, généralement établie entre d'un côté l'exigence affirmée d'interdisciplinarité et de l'autre, l'importance accordée à la demande sociale de connaissances et à la capacité des chercheurs à répondre aux besoins des hommes et de la société. Les questions concrètes rencontrées par les acteurs, celles de la vie individuelle ou collective, des organisations ou des systèmes ne se laissent en effet pas enfermer à l'intérieur des frontières de disciplines particulières. Les réponses que peut y apporter la recherche doivent alors, forcément, articuler des connaissances relevant a priori de disciplines très différentes.

Mais ne risque-t-on pas, en insistant sur ce seul aspect, de reléguer l'exigence d'interdisciplinarité aux seuls domaines des applications, et d'accentuer alors la distinction bien connue, pourtant dite dépassée, entre d'un côté les champs des connaissances fondamentales, qui seraient disciplinaires, et de l'autre, ceux des applications, qui devraient être, elles, interdisciplinaires ?

L'accent mis aujourd'hui par les programmes européens de recherche sur le rôle des SHS reflète sans aucun doute une salutaire prise de conscience de l'importance des dimensions humaines et sociales du développement et de l'innovation technologiques. Mais ne risque-t-on pas, en limitant ainsi l'apport des SHS au seul "accompagnement" des applications de la recherche scientifique, d'enfermer le projet interdisciplinaire dans une perspective purement utilitaire ?

Ce serait évidemment une grave erreur et on ne peut que se réjouir de ce que le CNRS exclue une telle optique lorsqu'il annonce clairement la nécessité de « redonner toute leur place aux sciences humaines et sociales, au-delà d'une

simple contribution aux autres secteurs de la recherche en termes d'humanisation de la science » (CNRS, 2002, p.12). Comment, d'ailleurs, être interdisciplinaire dans les applications, si l'on ne l'a pas été, bien en amont, au niveau de la production des connaissances et de la compréhension des systèmes complexes ?

Car tel est bien là le motif essentiel de l'exigence interdisciplinaire : à savoir, rendre compte de réalités dont la complexité systémique n'est pas réductible à quelque approche disciplinaire que ce soit. Ce qui explique d'ailleurs que nombre de chercheurs se meuvent aujourd'hui dans des espaces qui ne relèvent plus spécifiquement de telle ou telle discipline particulière, et que l'innovation scientifique se situe désormais de plus en plus souvent à l'intersection de plusieurs disciplines dont les frontières sont du coup plus ou moins fortement remises en cause¹.

En SHS, comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, les constructions disciplinaires ne sont-elles pas, dans une large mesure, la conséquence d'une incapacité à maîtriser la complexité des réalités étudiées conduisant à découper la réalité en tranches ?²

S'il en est ainsi, la question de fond est alors celle des bases de départ de l'interdisciplinarité, autrement dit, celle des relations à concevoir et pratiquer entre d'un côté, les disciplines existantes et de l'autre, l'exigence interdisciplinaire. Sur ce point, et même si la terminologie ne fait pas nécessairement l'unanimité, on peut considérer que les différents termes utilisés pour parler de l'interdisciplinarité renvoient au fond à différents degrés et formes d'interaction entre disciplines pouvant aller de la simple juxtaposition de savoirs disciplinaires, à de véritables co-productions de connaissances excédant le champ des disciplines constituées.

On parlera ainsi plutôt de pluri-disciplinarité pour désigner des juxtapositions de connaissances disciplinaires sur un même objet ou sur une même question concrète. La notion d'interdisciplinarité désignerait, quant à elle, une coopération permettant une interaction et une mise en cohérence effectives des approches disciplinaires impliquant que les chercheurs acceptent (et réussissent) un parcours difficile de déconstruction et de reconstruction de leurs connaissances. Au-delà, et poussant en quelque sorte la logique interdisciplinaire jusqu'au bout, la trans-disciplinarité³, voire la post-disciplinarité que prônent certains⁴, signifierait que, compte tenu de la complexité croissante des phénomènes à étudier, les disciplines existantes ne constituent plus en tant que telles les bases suffisantes ou appropriées du développement

des connaissances, et qu'il faut donc construire des approches entièrement nouvelles, de type systémique, débordant les démarches et outils intellectuels forgés par les savoirs disciplinaires existants.

On pourra certes considérer que de telles affirmations relèvent plus de la proclamation militante que du réalisme scientifique. Reste qu'elles permettent de mettre l'accent sur une question particulièrement délicate. Comment en effet concilier d'un côté l'affirmation, sans doute juste, que l'approche interdisciplinaire des systèmes complexes suppose, au départ, une bonne maîtrise de base des disciplines particulières⁵, et de l'autre que l'appréhension de ces systèmes ne peut plus se déduire de la simple addition des connaissances relatives à des éléments ou sous-systèmes partiels⁶ ? N'est-ce pas la quadrature du cercle ?

S'il en est ainsi, il faut délibérément renouveler les approches et les méthodes. On parle, par exemple, de modélisation systémique. Il est aussi question de travailler à divers niveaux, plus ou moins globaux, des systèmes, de modifier les échelles de temps et d'espace... etc.

Bref, il faut y aller, et innover. C'est le projet de FAIRE SAVOIRS, et ses dossiers successifs illustrent assez bien ce qu'on pourrait considérer comme une progression dans les degrés et les formes de l'interdisciplinarité. Le premier dossier, sur les cadres, était certes le résultat d'un travail collectif, mais fortement marqué par des approches relevant d'une discipline particulière, la sociologie, auxquelles les autres apportaient leur contribution spécifique. Avec le second dossier, sur la toxicomanie, le spectre disciplinaire s'est élargi et la construction, plus intégrée, s'élabore à partir d'interactions plus fortes en amont, sur l'objet et la problématique. Quant au dossier sur la Camargue que nous proposons ici, il est davantage encore le fruit d'une production commune, véritablement interactive, se traduisant dans la co-écriture de textes par des chercheurs appartenant à des disciplines parfois très éloignées : et l'on pourrait dire non seulement qu'il est interdisciplinaire dans son thème et sa problématique, comme dans sa construction et son élaboration, mais que l'interdisciplinarité est l'enjeu même de sa démarche.

Ce qui, on l'imagine, ne va évidemment pas de soi.

Car, au-delà des strictes questions épistémologiques, d'approches et de méthodes, ce sont aussi les moyens et les formes concrètes d'organisation du travail de recherche que l'exigence d'interdisciplinarité amène à repenser.

Pour limitée qu'elle soit, l'expérience de ces trois dossiers fait en effet ressortir, si besoin

était, la relation étroite qu'il y a entre les formes matérielles et institutionnelles de coopération scientifique et le degré ou le type d'interdisciplinarité développé. Ainsi, notre premier dossier, sur les cadres, est-il le résultat d'une rencontre de chercheurs lors de journées d'études, et ce n'est pas un hasard que cette rencontre ait débouché sur la constitution d'un GDR, dont l'un des objectifs est précisément de pérenniser et d'approfondir les collaborations nécessaires à une plus forte interdisciplinarité. Le second, consacré aux toxicomanies, s'est appuyé, lui, sur des collaborations plus anciennes et plus institutionnalisées, qui se trouvent de ce fait renforcées comme le souhaitaient les coordinateurs de ce dossier. Quant au dossier que nous présentons dans ce numéro, le fait qu'il soit le plus intégré et propose une interdisciplinarité s'étendant bien au-delà des SHS, tient pour beaucoup au fait qu'il s'appuie sur un réseau, une équipe, un thème, un programme de long terme délibérément construits autour d'une exigence explicitement interdisciplinaire, il est vrai largement favorisée par la nature même de l'objet d'étude. L'ambition interdisciplinaire n'est donc réaliste que si, une fois convaincus de ses conditions et enjeux théoriques, les chercheurs disposent des moyens de coopération, des espaces d'initiative et d'expérimentation et des dispositifs d'incitation nécessaires pour lever les lourds obstacles constitués par l'histoire fortement disciplinaire du développement scientifique.

Il reste donc à espérer que l'annonce faite par le projet du CNRS de « privilégier l'interdisciplinarité en développant de nouveaux outils qui concerneront les modes d'organisation et la répartition des moyens, les structures de recherche, les procédures d'évaluation, la définition des indicateurs pertinents » (p. 7), sera suivie d'effets concrets.

C'est en tout cas à ce type d'évolution des formes et contenus de la coopération entre disciplines qu'avec la modestie de nos moyens, mais la ténacité de nos convictions, nous voudrions que notre revue contribue.



Jacques DE BANDT

- 1 - *Le document du CNRS contient des affirmations très fortes sur ce sujet : « Les grands secteurs de l'innovation scientifique se situent définitivement à l'intersection de plusieurs espaces disciplinaires dont ils font du même coup, voler en éclats les frontières traditionnelles » (CNRS, 2002, p. 12).*
- 2 - *« En sciences humaines et sociales, la notion de complexité devient opératoire si elle permet de sortir du mythe positiviste selon lequel " l'explication " d'un phénomène impose d'en traiter en éliminant le contexte » (CNRS, 2002, p. 13).*
- 3 - *« ... la transdisciplinarité vise à construire en commun des objets de recherche et les outils de pensée que ceux-ci requièrent. » (CNRS, 2002, p. 13)*
- 4 - *Cf. par exemple les objectifs " post-disciplinaires " du programme PEKEA (www.pekea.org).*
- 5 - *« l'interdisciplinarité (...) ne peut se fonder que sur une maîtrise forte des disciplines » (CNRS, 2002, p. 26) ; « cette pratique de la transdisciplinarité exige, au contraire, le renforcement constant du " noyau dur " de chacune des (différentes disciplines) : l'identité propre des pratiques disciplinaires trouve ainsi, dans la pratique transdisciplinaire, un nouveau mode d'affirmation » (CNRS 2002, p. 13).*
- 6 - *« ... la notion de complexité repose sur l'idée fondamentale selon laquelle un système articulant des éléments divers constitue un tout qui est différent de la somme de ses parties. Elle implique que l'organisation même de ces éléments produit des émergences, autrement dit, qu'elle développe des propriétés spécifiques qui ne sont pas déductibles de la connaissance de chacun de ces éléments » (CNRS, 2002, p. 12).*